

LE PRACTICE

STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL

FORMATION CERTIFIÉE BARTHÉLÉMY AVOCATS

Le Cabinet BARTHELEMY AVOCATS vous propose un parcours certifiant de 3 jours ou 6 demi-journées portant sur les aspects pratiques du droit du travail et de la gestion des salariés.




BARTHÉLÉMY
AVOCATS



Chaque formation est animée par nos avocats.



Maintenez à niveau vos connaissances en droit du travail.



Chefs d'entreprise, DRH/RRH, ... vous êtes concernés !



www.barthelemy-avocats.com

Le Practice : stage de perfectionnement en droit du travail

(3 jours)

OBJECTIFS VISÉS

- Actualiser vos compétences en droit du travail (rédaction, modification des contrats de travail, pouvoir disciplinaire, rupture du contrat ...) en tenant compte de l'actualité judiciaire et des réformes.
- Développer les réflexes indispensables à la gestion quotidienne des relations de travail et la maîtrise des risques juridiques.
- Solidifier ses acquis par des exercices pratiques et approfondir les thématiques majeures.
- Valoriser vos compétences par une certification Barthélémy.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'entreprise ou d'établissement
- Responsables des Ressources Humaines
- RRH
- Juristes d'entreprise
- Chefs de service

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée aux relations sociales avec les représentants du personnel en entreprise.

CONTENU

Module 1 : Choisir, rédiger et modifier le contrat de travail

Les formalités d'embauche à respecter, les différents statuts contractuels (CDI, CDD) les clauses à ne pas oublier, les clauses particulières (mobilité, non concurrence,...), la période d'essai (durée, conditions de renouvellement et de rupture). La distinction entre modification du contrat et changement des conditions de travail - Conséquences du refus du salarié. Respect des directives européennes applicables

Module 2 : Gérer le temps de travail : approche française et contexte européen sur le temps de travail

Notion de temps de travail effectif, durées maximales, repos obligatoires, heures supplémentaires, gestion du temps partiel, différentes modalités d'aménagement du temps de travail...

Module 3 : Gérer la suspension du contrat de travail

Les absences : comment les gérer et les contrôler.

La maladie, l'accident, la maternité et le congé parental... L'inaptitude physique du salarié : quelles conséquences pour l'entreprise ?

Module 4 : Remplir son obligation de prévention

Évaluer le risque et tenue du document unique, prévention de la pénibilité, mise en place d'une politique de prévention (formation, plan d'action...) Comprendre les obligations de l'employeur en matière de suivi médical des salariés, mesurer la responsabilité de l'employeur. Focus : affichage obligatoire et registres

Module 5 : Mettre en œuvre le pouvoir disciplinaire

La notion de faute, les différentes sanctions applicables et leur gradation, comment éviter l'annulation de la sanction ?

Module 6 : Rompre le contrat de travail

Les principaux cas de rupture et leurs conséquences, les formalités de fin de contrat, la transaction, le cas particulier des salariés protégés

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le stage commence par l'envoi d'un questionnaire pour permettre au formateur de cibler vos besoins et de mesurer vos attentes.
- La formation en présentiel est espacée sur l'année afin de vous permettre de mieux maîtriser les concepts juridiques.
- Entre chaque session, des questionnaires en ligne et un travail personnel tiré de votre expérience de terrain vous seront demandés.
- Une plateforme de formation sera mise à votre disposition pour échanger et disposer d'une documentation complémentaire tout au long de votre parcours de formation.
- Le support de formation complet est consultable dès que nécessaire sur votre espace personnel de formation.
- Une évaluation en cours de stage et une évaluation finale vous permettra de valider vos acquis.
- La réussite à une épreuve finale déclenchera la validation de la formation et permettra la délivrance du certificat Barthélémy.

DURÉE ET MODALITÉS PRATIQUES

Durée : 3 journées de 7 heures
(9 h à 12 h 30/14 h à 17 h 30)

Un groupe de 15 personnes maximum

L'animation interactive du groupe permet à chacun de mieux bénéficier des informations qui sont diffusées, tout en facilitant l'échange d'expériences de professionnels de la gestion du personnel venus d'horizons divers.

Dates, lieu et prix : contactez le bureau le plus proche.

LE + PÉDAGOGIQUE

- Apport d'une vision pratique et pragmatique des lourdes réformes en cours. Échanges.
- Séances de cas pratiques pour faciliter l'apprentissage. Entre chaque session, un travail personnel tiré de votre situation de travail et un suivi par votre tuteur.
- Tout au long de votre parcours de formation, vous faites partie d'un groupe d'apprentissage accompagné par un tuteur (15 stagiaires maximum par groupe).
- Avocat spécialisé en droit social, le tuteur assure l'animation du groupe ainsi qu'un suivi pédagogique personnalisé pour chaque stagiaire.